

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 27

Artikel: Du tout frais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 5 juillet 1913 : Nos premiers journaux (V. F.) (A suivre). — (Boutade). — Au Conset fédérat (Marc à Louis). — Qui z'y viennent ! — (Boutade). — Mon fusil (M.-E. T.) (A suivre). — Le miracle de Montet. — Autrefois et aujourd'hui. — (Boutade). — Vieilles chansons populaires. — En pays vaudois.

NOS PREMIERS JOURNAUX

I

Le congrès de la presse suisse s'est tenu à Lausanne, les 28 et 29 juin. Les nombreux journalistes qu'il a réunis représentaient toutes les nuances politiques. Cela ne les a pas empêchés de faire bon ménage et de passer ensemble quelques heures agréables. Mais ne refaisons pas un récit que chacun a pu lire dans les quotidiens. Ce dont il n'a pas été parlé, en revanche, c'est des origines du journalisme dans notre pays, et c'est très bien, car cela permet au *Conteur* d'en dire quelques mots.

Les débuts de la presse ne se perdent pas dans la nuit des temps. En Suisse, ils datent de 1610. Cette année-là, parut à Bâle une feuille intitulée : *Gazette ordinaire de la semaine* (*Ordinäre Wochen-Zeitung*). Aucun exemplaire ne nous en a été conservé. Son existence ne dura au reste pas au delà de deux ans. D'autres publications de cette époque furent encore plus éphémères ; malgré leur titre de « *Gazette* » ou de « *Journal* », c'étaient des imprimés n'ayant qu'un seul numéro et narrant uniquement quelque catastrophe ; l'une de ces chroniques volantes remonte à 1618 ; elle est en allemand ; c'est *La véridique et effroyable nouvelle relation* (ou *Gazette*) de l'éboulement qui engloutit en entier la riche bourgade de Plurs dans le val Bregaglia et qui fit 2500 victimes.

A partir de 1633 paraît, à Zurich, le second en date de nos périodiques : *La Gazette ordinaire et extraordinaire de la semaine* (*Wöchentliche Ordinari- und Extraordinari Zeitung*), dont les deux ou trois premiers numéros portent le titre de *Zeitung-Post*. Quel en est le contenu ? Elle le dit à sa première page : « Les histoires mémorables, les faits et événements essentiels qui se sont passés ou peuvent se passer çà et là dans le monde, des récits impartiaux tirés des papiers imprimés les plus divers et le plus dignes de foi, enfin certaines lettres originales, voilà ce qui est offert ici au lecteur avide de s'instruire, le tout arrangé d'après l'ancien calendrier. L'an de grâce de notre Seigneur MDCXXXIII. » Et la vénérable feuille demeura longtemps fidèle à ce programme et à ce mode de rédaction, ainsi qu'on le voit par un numéro de l'année 1785, où figure la note que voici : « Toutes nos correspondances, ou plus exactement toutes les gazettes d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre nous ont manqué aujourd'hui. Veuillez donc, aimable public, nous pardonner nos lacunes. »

Comme à Bâle et à Zurich, c'est au XVII^e siècle que la presse genevoise fit ses premiers pas à l'époque de la guerre de Trente Ans. Son plus,

ancien organe est, en 1634, *Le Mercure suisse*, fondé et rédigé par Frédéric Spanheim, d'origine allemande, professeur de théologie à l'Académie et à qui le Conseil de Genève octroya la bourgeoisie d'honneur en 1629. Spanheim était un homme remarquable. Au temps où il enseignait à l'Université de Leyde, Bayle le dépeint ainsi :

Il faut rendre cette louange à ce docte Allemand qu'il avait la tête forte et bien remplie d'érudition. Il faisait des leçons publiques en théologie quatre fois par semaine ; il en faisait de plus d'une sorte de privées à ses écoliers ; il écoutait les propositions ; il prêchait en deux langues, la sienne propre et la nôtre ; il visitait les malades ; il écrivait une infinité de lettres ; il composait en même temps deux ou trois livres sur des sujets différents ; il assistait tous les mercredis aux conseils de Son Altesse qui l'attirait à La Haye ; il était recteur de l'Université, et parmi toutes ces occupations, il ne laissait pas de faire la recette et la dépense de sa maison, qui était pleine de pensionnaires. Il était rigide sur le fait des innovations, et il n'épargnait en cela ni amis ni ennemis. Sa maxime était qu'il fallait se battre contre ses propres frères, de quelque façon qu'ils blessassent l'orthodoxie.

Dans un « Avertissement au lecteur », Spanheim, journaliste, se présente de l'amusante façon que voici :

Ceux qui montent aujourd'hui sur un théâtre public ont besoin de faire provision d'un front d'airain, pour tout passeport, car, quelque bien équilibrés qu'ils soient, ils courent hasard d'être heurtés. Le siècle est trop plein de suffisance pour s'y promettre des rencontres favorables. *Le Mercure suisse* n'a pas été si matériel de s'imaginer qu'on changerait d'humeur pour lui et que sa livrée l'empêcherait d'être querellé. C'est pourquoi on a eu de la peine à le faire sortir de l'enceinte des Alpes et des douceurs de la solitude, en un temps si chatouilleux, car quoique son dessein soit innocent, son intention droite, sa relation naïve, son équipage plein de simplicité, il n'a pas laissé de croire que ses paroles seraient piquées, sa démarche brocardée et son port contrôlé.

En ces temps où la guerre civile menace sans cesse de s'allumer entre cantons catholiques et protestants, le *Mercure suisse* se propose d'être un organe de pacification. Il conjure les Confédérés « d'éteindre les flammèches qui pétillent parmi eux », de revenir à la simplicité, à la loyauté et à la concorde de jadis. Citons un extrait de ses appels à la sagesse populaire :

En somme, que les traités du pays soient entretenus, leurs lois observées, leurs alliances ramenées, les similitudes bannies, les hargnes passées assoupies, les faux pas oubliés, les chaleurs modérées, la candeur helvétique rappelée, les poitrines anciennes ouvertes, les premières mains rejointes, les effusions ralliées et tous expédients imaginables projetés et embrassés pour courir après la paix et l'attacher à un clou de diamant !...

Que les Suisses tiennent pour un oracle infaillible : que leur union est leur subsistance, leur désunion leur ruine ; que les uns ne peuvent périr sans les autres, ni se perdre sans compagnie ; que les ennemis de leur liberté désirent faire une capitulation des uns et des autres et de faire passer le guichet aux catholiques aussi bien qu'aux protestants.

Malgré quelques impuretés et son allure un peu lourde, ce style ne manque pas de charme ; on sent qu'il reflète le cœur d'un brave homme autant que la raison d'un vrai sage. Mais le « docte Allemand » était protestant. En dépit de la tolérance dont il donnait de multiples preuves, sa façon d'apprécier l'histoire, notamment les affaires de la Valteline et des Grisons, déplut aux catholiques genevois. Ils fondèrent en 1635 le *Mercure d'Etat* pour lui répondre et pour traiter à leur point de vue les mêmes événements.

Au nombre des périodiques de la seconde moitié du XVII^e siècle, citons la *Gazette de Berne* (1689-1691) rédigée par Antoine Teissier, et un journal littéraire et scientifique, les *Dépêches du Parnasse* ou *Gazette des Savants*, fondé à Genève en 1693. L'éditeur en était Vincent Minutoli, Hollandais natif de Genève, contraint par une aventure galante d'abandonner le poste de pasteur qu'il occupait dans son pays d'origine et de rentrer dans sa ville natale.

Nous n'avons rien dit encore de la presse vaudoise, et pour cause : l'esprit public, dont les journaux sont le reflet par excellence, ne devait s'éveiller chez nous que bien plus tard du sommeil léthargique où l'avaient plongé les seigneurs et maîtres du Pays de Vaud.

(A suivre.)

V. F.

Du tout frais. — Entendu dans un restaurant au bord du lac :

— Regarde-voï, Ugène, comme ce poisson est frais... il a enco l'hameçon entre les dents.

AU CONSET FÈDÉRAT

Vo sède prau que l'a faliu votà l'ai pas bin grand temps po on conselli fédérat. Ion de Nàotsati, qu'on l'ai desai Monsu Perrier, l'è dan moo et l'ai faliài on soufragant. Clliau de Dzenèva desant : « Lo no faut ! » ma ne savant pas cò mettre à la pllièce. Ne trovànt pas on hommo de cabosse et, po fini... la graisse lau z'a passà dèso lo nà. Lè papà l'ant racontà que lè prècau l'avant età offri cllia pllièce à dautrài de hiaut, mà cein que n'ant pas de, l'è que sant venu assebin mè dere de la preindre et que, se i'avè voliu, n'è pardieu pas Monsu Calonder qu'arài età nommà.

Fenameint que l'avè fini de dinà, vaitec qu'on out tappa à la porta. La Marienna va vèrè et l'etài justameint trà grand monsu avoué dâi du quemet dâi quartèron et dâi carmagnoule que l'allàvant tant que su lè grellhie. Mè, que n'avè rein met que mon gilet à mandze, l'été pardieu tot motset.

— Ite-vo monsu Marc à Louis ? que mè diant dinse.

— Oi, du l'ai à mè de cinquant' ans.

— Eh bin ! on è venu vers vo po vo dèrè çosse. No faut on conselli fédérat, on hommo de teppa et que l'ausse lezi d'allà pè Berne, adan on a peinsà à vo. Qu'èin dite-vo ?

— Ma fâi, que l'au z'è repondu, sè pas trau que vo dere. E-te onna bouna pllièce ?